



Les produits laitiers, des sensations dures

Par [Damien Astier](#)

Mondialisation.ca, 01 mars 2021

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire, société et culture](#), [Loi et Justice](#), [Transnationales](#)

Emmanuel Faber, PDG de Danone, se vantait, il y a quelques mois dans les médias, de moraliser la multinationale qu'il dirige. Et les plus optimistes – ou naïfs – d'entre nous avaient envie de croire, comme lui peut-être, au virage écolo-socio-responsable de ce géant de l'industrie agro-alimentaire.

Oui, on avait envie de croire à l'aventure d'un [patron de gauche](#), en croisade pour concilier les intérêts de l'entreprise et la justice sociale et climatique. Mais c'était oublier qu'en régime capitaliste, l'entreprise revêt, à de rares exceptions près, la forme d'une [société de capitaux](#).

Synonyme de collectif de travailleurs lorsqu'on se réfère à une définition théorique ou au vocabulaire des militants de gauche, il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir qu'en régime capitaliste, ce collectif est rarement le fruit d'un regroupement volontaire de citoyens et citoyennes animés par l'idée de produire quelque chose ensemble, mais plutôt le résultat d'un rapport social imposé : quelques individus possèdent des moyens de



production (propriétaires, actionnaires) et tous les autres n'ont que leur force de travail à offrir pour survivre, et doivent donc trouver un emploi chez une poignée de possédants. S'étant ainsi assurés le concours d'une masse de travailleurs par le chantage à l'emploi, donc à la survie, (je ne parle évidemment pas de ceux qui, grâce à leur capital scolaire ou social hérité, peuvent allègrement choisir entre toutes sortes de places privilégiées, comme notre cher Emmanuel Faber), les propriétaires de l'entreprise en régime capitaliste financiarisé décideront seuls de pratiquement tout ce qui concerne l'entreprise. Et lorsque ces propriétaires sont des actionnaires, représentés de surcroît par des fonds de pension, leur volonté est claire et sans détour : faire cracher à « l'entreprise » le maximum de dividendes. Point barre.



La finalité d'une société de capitaux se réduit donc à cracher du cash pour ses actionnaires, et rien ne saurait l'en détourner : ni la qualité de ce qu'elle vend, pourvu que ça se vende, ni les conditions dans lesquelles elle produit, pourvu que ça produise en quantité suffisante à moindre coût, ni les conséquences sanitaires et environnementales de son activité dès lors qu'aucun scandale n'écorne (trop) son image, et donc sa valeur boursière. Au pire, elle se blanchira à coût de donations défiscalisées auprès des sphères caritatives ou culturelles.

C'est ce que n'ont pas manqué de rappeler les actionnaires de Danone à leur employé n°1 : les « [performances sont médiocres](#) » – comprendre « *les profits ont baissé* » et non « *les yaourts sont moins bons* ». Nous laisserons le soin à la CFDT de défendre Emmanuel, dont on s'inquiète moins de l'avenir professionnel que de l'avenir *tout court* des futures victimes des vagues de licenciements.

Alors, que faire ?

S'il est un fait établi que la gouvernance d'une entreprise, et donc les décisions stratégiques qui y sont prises en matière d'investissement et de production, revient toujours à ceux qui la détiennent, il existe des alternatives aux sociétés de capitaux : entreprises publiques (partiellement ou totalement détenues par des collectivités publiques), sociétés coopératives (SCOP et SCIC) ou encore associations et indépendants. Trouver des modèles rendant la maîtrise de l'entreprise à ses travailleurs, voire à ses consommateurs ou encore ses résidents territoriaux, n'est donc pas un problème.

Il est également possible de contrôler les comportements inconséquents et irresponsables des sociétés de capitaux en leur imposant des règles et des pénalités : le droit du travail ([qui revient en force actuellement](#)), les règles de conformité des produits et les obligations en matière de pollution produisent des effets. En aval, la sanction financière (amendes, taxes, dédommagements) parvient parfois à dissuader les entreprises de s'écarter de la norme. Mais si les idées de taxe et réglementations fourmillent, on voit bien, à travers des exemples récents tels que le diesel-gate ou le renoncement sur les néonicotinoïdes, que le succès n'est pas garanti. Au mieux, une tape sur les doigts et une invitation à corriger des « dérives » qui ne sont pas des errements, mais des conduites calculées pour maintenir les profits.

Changer l'entreprise en la fondant sur des principes démocratiques, ou discipliner les sociétés de capitaux pour les empêcher de ravager la planète et ses habitants sont deux voies qui s'additionnent sans s'exclure, mais se heurtent à un problème : un rapport de force défavorable entre capital et travail, entre profiteurs et salariés.

Le PNSI, un tremplin pour les luttes sociales et écologistes

Pour armer la lutte des travailleurs, consommateurs et citoyens que nous sommes face à cette minorité puissante d'actionnaires et leurs fondés de pouvoir qui décident de tout et saccagent tout, et dans l'espoir d'amorcer un virage démocratique et écologique, il faut peser dans le rapport social que nous impose le Capital : résister au chantage à l'emploi, au chantage à la survie. Sans cela, « ils » auront toujours le dernier mot, car « nous » devons bien finir par devoir manger, donc par plier.



L'idée d'un [Premier Niveau de Salaire Inconditionnel](#) est donc à la fois simple et révolutionnaire : un SMIC, dès 18 ans, à vie, sans conditions. Car comment prétendre *reprendre et transformer* les entreprises, si l'on ne dispose pas de ressources matérielles permettant de *refuser* un emploi ? De refuser le salariat *subordonné* ?

Décider ensemble de ce que l'on produit, comment on le produit, pourquoi on le produit, suppose d'abord de *pouvoir refuser* de produire.

La volonté politique de changer le système, de vivre autrement, ne suffit pas. Il faut avoir du temps libre pour étudier et comprendre le système, découvrir et inventer des alternatives: un PNSI restitue à chaque individu un pouvoir économique et donc un pouvoir politique, une dignité et donc une possibilité d'agir.

Ce n'est pas par la grâce d'actionnaires philanthropes ou de PDG vertueux qu'advientra le changement de société qui s'impose urgemment, mais par nos actions individuelles et individuelles et notre capacité à les organiser collectivement. Agir sur les structures signifie agir massivement, peser dans le rapport de force, et pouvoir y engager toutes notre énergie : armer les luttes, tel est l'enjeu du PNSI.

Damien Astier

Le 27 février 2021

Cet article a été publié initialement sur le site [Salaire à Vie](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Damien Astier](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Damien Astier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca